

Pièces à fournir :

- Une copie du carnet de vaccinations
- Une copie de l'attestation de responsabilité civile vie privée et individuelle de l'enfant
- Le n° d'allocataire (le quotient familial)
- La fiche signée « bon pour accord » du règlement intérieur
- Un chèque d'adhésion à la CSF par famille d'un montant de 27.50 € (valable un an)